



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Examens et
concours

DEC 4

Bureau des
concours

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités d'Aquitaine**

Vu le Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 8 février 2021 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie

Vu l'arrêté rectoral du 15 janvier 2021 relatif à l'ouverture de la session 2021 de l'examen du CAPPEI.

Vu l'arrêté rectoral du 13 avril 2021 relatif à la liste des candidats inscrits.

Vu la délibération du jury en date du 29 juin 2021

ARRETE MODIFICATIF

Article 1er : sont déclarés admis au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, session 2021, les candidats dont les noms suivent :

1^{er} degré

ARPENT Anaïs
BELLI (SANCHO) Aurélie
BERSAC Elise
BIGNALET-CAZALET Luc
BONJEAN (RACHET) Margot
BOUTRY-FALAH (KOLODZIEJCZYK) Farida
BRIAND Mylène
CAPDELACARRERE Sabine
CARRERE Anne
CAULLIEZ Aline
CHAPMAN Yannick
COMTE Magali
CONDOURET Sandra
CORBINEAU (BARILLERE) Séverine
DANGLA Arnaud
DEGUILLAGE (MAISONNIER) Aurélie
DELANNOY Boris
DEPREZ (ROCHE) Emmanuelle
DUPOUY (FARGES) Karine
DUTARD Camille
FACHINETTI Cécile
FARDET Hélène
FERRANT Stéphanie
GAUFFRETEAU Cécile
GAUTHEY Zoé
GELINARD (ARZEL) Manon
GERARDIN (MARAUX) Valérie
GORNIAC (BOUGEAULT) Sophie
GOYENECHÉ Delphine
GUECAIMBURU Txomin

GUILLARD Myriam
HERBERICHS (BRIDEY) Sophie
INVERNIZZI (BERTRAND) Marie-Nathalie
JOURDAIN Pauline
LAGRAVE (FLOQUET) Hélène
LAUBER (DESTRUHAUT) Anne-Hélène
LAURENT Marie Christine
MALAVIOLE (ES SAIDI) Julie
MAYOLLE (DELOURME) Emilie
MENARD (DUBOURDIEU) Laurence
NGUYEN (BRUEL) Myriam
PASQUET Thibaud
PEYLET (EYMERY) Marie
REYREAUD (MANRIQUE) Cécile
TETANY Bastien
VALADE (DUVAL-PORTEJOIE) Isabelle
VALENTE Pauline
VIEIRA SANTOS (RODRIGUES) Sylvie
VILATON (BERNACHY-BARBE) Clémence

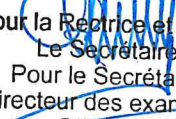
2nd degré

BARDERY Patrick
ECKERT Isabelle
ESTREBOOU Florian
HUMMEL (HOUEAU) Sylvie
LABORIE Audrey
LACAVE-BOUCHE Audrey
LACAZE Olivier
LE MAITRE Audrey
MAGNAC Catherine
MERLAUD Catherine
TOTI (MARTY) Sandrine
VACHER (ESCUDEIRO) Julie

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 29 juin 2021.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bordeaux, le 15 octobre 2021


Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL